

Territoire Zéro Déchet, Zéro gaspillage

Affiche accueil:

afficher sur la page d'accueil

La Communauté de commune des Hauts Tolosans, inscrite dans la démarche "Territoire Zéro Déchet, Zéro gaspillage", a rédigé son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), validé le 12 décembre 2019 par la Commission Consultative d'Elaboration et de suivi.



Ce plan d'actions élaboré sur six ans doit contribuer à **ladiminution de la production globale des déchets** sur le territoire de la CCHT et générer à terme, une **économie sur le coût du traitement des déchets** .

Il s'articule autour de 4 axes :

> Axe A : La promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts

- > Axe B : promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation
 - > Axe C : sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets
 - > Axe D : développement de l'exemplarité de la CCHT et des communes adhérentes
-
-

[Télécharger le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés \(PLPDMA\)](#) ^[1]

Vous pouvez faire vos remarques sur le PLPDMA du 14 janvier au 24 février à cette adresse :
manon.lavergne@hautstolosans.fr ^[2]

URL source: <https://www.hautstolosans.fr/PLPDMA>

Liens:

[1] [https://www.hautstolosans.fr/sites/default/files/uploads/Au quotidien/1_Environnement/Dechets/PLPDMA_CCHT.pdf](https://www.hautstolosans.fr/sites/default/files/uploads/Au%20quotidien/1_Environnement/Dechets/PLPDMA_CCHT.pdf)

[2] <mailto:manon.lavergne@hautstolosans.fr?subject=PLPDMA>